



Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

Janvier 2015

Editorial

Neuf mois, le temps d'une gestation, le temps pour chacun de prendre sa place, un temps de travail de construction...

La chapelle Saint Roch a un toit tout neuf, le chemin de Sainte Croix est réparé, l'aqueduc du Bain du Sémite sauvé, les Bâtiments de France contactés : ils parlent d'urgence dans les projets de façade de l'Eglise et de la Chapelle des Blancs...

On avance, parfois pas assez vite à notre goût ...

En projet à court terme :

L'aménagement d'une aire de loisirs et d'un jardin d'enfants, de parkings à la Madone et au basket, le réaménagement de la Mairie avec accès handicapé, de la Chapelle des Rouges le drainage du socle Sud, la signalétique, la revitalisation de l'oliveraie....

Nous allons mettre tout en œuvre pour réaliser ce vaste programme, malgré les embûches et les contraintes administratives et financières.

Avec la volonté et le travail des élus et des services techniques et administratifs et en tenant compte de vos propositions, je vous présente tous mes vœux et souhaite que cette année 2015 soit pleine de joie, d'amitié, de projets réalisés et de solidarité pour qu'il fasse toujours bon vivre à Saorge.

Le Maire

MAIRIE DE SAORGE

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

10h—12h et 14h—16h

Mercredi 10h—12h

Tél : 04.93.04.51.23

Fax : 04.93.04.55.25

Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr

Site : www.saorge.fr



SAORGE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

www.saorge.fr

Le nouveau site Internet de la mairie est à présent consultable.

Son ergonomie simple et rationnelle permettra aux internautes d'un clic de disposer des renseignements pratiques concernant SAORGE, ses monuments et sa vie culturelle, comment y venir, y manger, y dormir, les travaux en cours mais aussi la vie municipale, les alentours.

De nombreuses photos souvent très belles égayeront et informeront l'internaute lors de son périple sur www.saorge.fr

Vos remarques et suggestions seront toujours les bienvenues pour améliorer cet outil d'information et de communication (rubrique contact).

BUS LIGNE 905

Depuis le 1^{er} novembre 2014, le bus « 905 » dessert Saorge 3 fois par jour dans chaque sens en semaine et 2 fois par jour les week-ends.

Horaires disponibles en mairie ou sur www.saorge.fr ou sur www.riviera-francaise.fr

**SAORGE VILLAGE PROPRE
CONTINUONS NOTRE EFFORT**

L'AGRICULTURE À SAORGE, UN CHALLENGE À RELEVER ENSEMBLE !

Favoriser la situation des agriculteurs et éleveurs, aider à l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune : nous nous y employons résolument.

Désormais une permanence « Agriculture » sera assurée tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 00 par Christine SIC à la Mairie sur rendez-vous au 04.93.04.51.23.

Vos élus participent régulièrement avec les intéressés, aux réunions organisées par la Chambre d'Agriculture, les jeunes agriculteurs, la SAFER.

Nous nous inscrivons notamment dans les plans de sauvegarde des oliveraies et des châtaigniers.

L'objectif est double : fixer des actifs à Saorge mais aussi en même temps favoriser la consommation de produits locaux, bio ou pas : légumes, fruits, œufs, volailles, fromages, produits de l'olive, miel, biscuits pour assurer des débouchés aux producteurs locaux.

Développer l'agriculture près de chez soi, c'est aussi un geste écologiquement responsable ! Pourquoi faire venir de loin des produits qui existent sur place ? Consommer autrement c'est lutter contre la pollution. Nous sommes tous concernés que nous soyons consommateurs finaux ou intermédiaires, épiciers, restaurateurs, maison de retraite et cantine scolaire, donner la priorité aux produits locaux lorsqu'ils existent, c'est développer l'activité économique du village mais aussi une garantie pour notre santé.

N.B. : Adhérents de la MSA, portez-vous candidat et en tous cas votez aux élections MSA du 12 au 17 janvier 2015. Pour plus d'information www.electionsmsa2015.fr

OPERATION COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**Le compostage : pourquoi ?
comment ?**



Nos poubelles contiennent environ 30 % de déchets organiques. Grâce au compostage, le volume d'ordures ménagères mis à la collecte est sensiblement réduit, ces déchets deviennent un **engrais de qualité, naturel et gratuit**.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a décidé de mettre à la disposition des personnes qui le souhaitent des composteurs individuels.

D'une capacité de 400 litres, avec possibilité d'extension à 600 litres, cet équipement est proposé contre une participation de 10 € (plus 5 € supplémentaire pour le kit d'extension).

Attention, cette offre est limitée à un composteur par foyer.

Comment obtenir un composteur ?

Le bon de commande est à retirer en Mairie (TEL : 04.93.04.51.23).

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.



**LA MAIRIE VEND UN APPARTEMENT DE 40 M²
EN L'ÉTAT
RUE VIRGILE BAREL**

LE TRAIN ET LE DOUBLEMENT DU TUNNEL DE TENDE : RESTONS VIGILANTS !!!

LE TRAIN

Des garanties ont été données concernant l'avenir de la ligne Nice-Tende.

Certes, on ne parle plus de fermeture mais... la situation reste précaire notamment entre Breil et Tende... peu de trains... vitesse réduite à 40 km/h... travaux repoussés à 2016 / 2017...

Côté italien, des avancées financières mais toujours peu de trains entre Vintimille et Cuneo. Beaucoup de réunions franco-italiennes mais peu de décisions vraiment claires !!!

Soulignons au passage l'action du Comité de Défense du train qui est à l'origine de nombreuses manifestations, de réunions d'information et de rencontres avec les élus de tous bords et les pouvoirs publics.

Soyons clairs : l'avenir de la Vallée de la Roya et de ses habitants est intimement lié au maintien et à l'amélioration de la ligne de chemin de fer entre Nice et l'Italie comme entre Vintimille et Cuneo, tant pour les voyageurs que pour le fret ferroviaire qui permettrait d'évidence de soulager le trafic routier et d'éviter une augmentation du nombre de poids lourds donc de l'insécurité routière et de la pollution extrêmement préjudiciable pour la population.

D'autant plus que le doublement prévu du Tunnel de Tende est source d'inquiétude. Les conséquences risquent d'être lourdes sur notre santé, notre sécurité, notre cadre de vie.

A l'initiative de la Commission « Cadre de Vie » (air, eau...) de la CARF, présidée par Brigitte BRESCE, une étude d'impact sur la santé a été lancée.

Mais sans attendre interrogeons-nous ! Pourquoi d'emblée ne pas limiter le tonnage des camions et transférer le trafic de matériaux de construction, les déblais, les déchets, vers le ferroviaire ? C'est possible, ce serait moins de pollution et cela permettrait de rentabiliser la ligne existante donc d'en assurer la pérennité !

DERNIERE MINUTE : TRAIN

Après trois années intenses, de réunions, de luttes des Élus de chaque côté de la frontière franco-italienne, des associations, des populations et usagers du rail, des syndicats pour sauvegarder la continuité de notre ligne ferroviaire Nice-Sospel-Breil-Tende-Cuneo, nous arrivons enfin à un 1^{er} résultat positif, la signature le 17 décembre 2014 du protocole RFF/RFI ; déblocage par la région Piémont de 29 millions d'euros pour les travaux sur la section Breil-Tende et une rencontre le 14 janvier pour peaufiner cet accord.

Il reste maintenant à gagner la pérennisation au Contrat de Plan 2015/2020 avec la participation de l'État, de la Région et des Collectivités des Alpes Maritimes (Conseil Général du 06 et de la Métropole Nice Côte d'Azur).

Pour l'heure nous avons un beau cadeau de Noël, savourons-le, ensemble unis pour une cause, **l'espoir renaît...**

Source : *Les Amis du Rail Azuréen*

INSTALLER UNE PARABOLE, UN DROIT GARANTI PAR LA LOI...

Le droit à l'antenne est garanti par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (article 10), l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et l'article 2 de la Directive « Télévision sans frontière » qui proclament la liberté de réception audiovisuelle, issue du droit à l'information. Ces textes ne vous exonèrent cependant pas de respecter les règlements locaux d'urbanisme et d'architecture.

MAIS pas de parabole en façade d'immeuble !

Dans tous les cas de figure, l'installation d'une parabole en façade d'immeuble reste formellement interdite car elle modifie l'aspect extérieur du bâtiment et représente des risques importants en cas de chute sur la voie publique.

Conclusion : la parabole est autorisée sur le toit mais pas en façade d'immeuble !

SONDAGE

ENQUÊTE SONDAGE : LES PRIORITÉS DES SAORGIENS

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE



Vous avez été nombreux à répondre et à apprécier favorablement cette initiative en renvoyant le questionnaire et en notant les domaines qui vous intéressent le plus (60 retours) et à faire des propositions intéressantes pour SAORGE, son présent et son avenir (120 propositions).

Merci à tous pour votre participation qui nous permettra d'améliorer la vie au présent et proposer l'avenir de Saorge.

Vous retrouverez la totalité des 120 propositions par grands thèmes sur le site Internet de la mairie : www.saorge.fr

Vos principaux centres d'intérêt ?

Le stationnement (31) et la circulation des véhicules (est-ce vraiment une surprise !).

Mais aussi l'environnement (24), le cadre de vie, le traitement des déchets (15).

Le patrimoine et son impact sur le tourisme et enfin la signalétique, l'éclairage, le réseau informatique, l'enfance (27)...

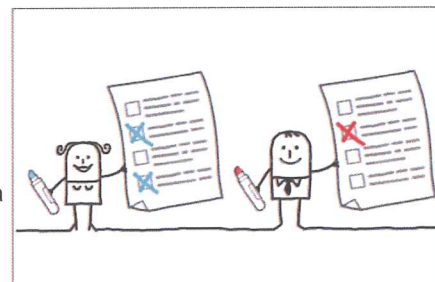
Vos propositions se recoupent avec les notes que vous attribuez aux domaines de la vie publique que vous avez notés de 1 à 10 sur le questionnaire :

Les parkings : 8,12 de moyenne sur 10

Le réseau d'eau et l'entretien du village : 7,8

Les transports : 7,6

L'environnement : 7,1



La meilleure note :

Parkings

Note moyenne sur 10

8,12

Les plus mauvaises :

Les cultes

2,8

École, les temps scolaires

3,6

Les valeurs sûres :

Le réseau d'eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien du village...

7,8

Les transports

7,6

L'environnement, la montagne, les sentiers

7,1

Commerces et marchés

7,1

Aide aux personnes âgées

7,1

Santé publique

7,1

Local pour les jeunes

7

Tourisme

7

Vivre ensemble

7

Tri sélectif

7

Monuments historiques, leur entretien

6,7

Festivités, animation culturelle

6,7

Déjections canines

6,6

Agriculture

6,5

Informations, affichage

6,4

Jardin d'enfants

6,3

Liens de proximité, entraide

6

Lien avec l'EHPAD

6

Activités sportives

5,9

Éclairage public

5,5

Drainage des eaux de pluie

5,4

Social

5,3

Les activités du Monastère

5,2

Logement

5

LES TRAVAUX D'AVENIR EN COURS ET A VENIR

Les travaux d'avenir en cours et à venir

L'aqueduc du Bain du Sémite est à présent consolidé, donc cet ouvrage d'art est sauvegardé.

Regardez les photos sur le site www.saorge.fr – rubrique « monuments » - et admirez le travail spectaculaire de René Bouyal maçon acrobate !



La Chapelle Saint Roch a un toit tout neuf

Elle est sauvée et vient enrichir le patrimoine architectural de Saorge.

L'intérieur a été débarrassé du monceau de matériaux divers qui l'encombraient et nettoyé (ce n'est pas fini !).

Cette chapelle est désacralisée depuis les années 1960. Qu'allons-nous en faire ? Nous avons une petite idée ! Et vous qu'en pensez-vous ? A quoi la destinerez-vous ? Vite vos suggestions par courrier à la Mairie ou sur le site www.saorge.fr - rubrique « contact » ! Décidons ensemble.

Le Chemin d'accès à Sainte Croix a été réparé en urgence à la suite d'un éboulement pour permettre le passage des riverains (et des promeneurs). La nature du terrain a imposé une consolidation lourde. Les travaux vont l'achever pour intégrer le chemin dans son environnement.

A cette occasion, la source dite « des moines » a été déblayée et réparée.

La Chapelle des Rouges

Des travaux vont être entrepris à proximité du Moulin et de la Chapelle Saint Roch afin, outre la valorisation du site, d'accueillir les employés communaux, leur atelier, leurs véhicules et libérer ainsi la Chapelle des Rouges qui deviendra, après travaux, un site d'information touristique et une Maison des Associations. De beaux projets mais il nous faudra un peu de temps pour les réaliser.

Drainage

Il est indispensable d'améliorer le drainage des terrains. A cette fin, la mairie a commandé 300 m de caniveaux qui permettront de poser 3 drains.

Jardin d'enfants

Nous avons reçu l'accord de versement de subvention (réserve parlementaire du Sénateur Marc DAUNIS). La pelouse pour le terrain de foot et le jardin d'enfants a été commandée et livrée. Les jeux sont en cours de livraison. Les travaux démarreront après les vacances de Noël.

Chaque année il faut refaire les grillages, les filets. Les jeunes s'accrochent et cassent tout, même le portail en fer a été des-soudé. Ces dégradations sont récurrentes, il faudrait sensibiliser les jeunes, par une information éducative lors de l'inauguration du jardin et du terrain de foot. Les parents doivent aussi être vigilants.



Les parkings

1 - Extension du parking des CIA-PERE prévue le 1^{er} semestre 2015.

2 - Un terrain en dessous de la Madone del Poggio est en cours d'acquisition par la Mairie.

L'espace sera sécurisé et aménagé pour être accessible au stationnement dès l'été 2015.

3 - Le chemin du cimetière, en accord avec les propriétaires, va être sécurisé (construction d'un mur de soutènement et de barrières) et élargi. Ces travaux permettront de créer des places de parking supplémentaires. Travaux prévus au 2^{ème} semestre 2015.

Circulation et sécurité

Limitation de la vitesse à 30 km/h à partir du Moulin. Pose de 2 ralentisseurs entre la Maison Bonfante et Ciapagne.

Une nouvelle croix a été installée Chemin des Châtaigniers.



CARNET

Bienvenue à :

Elyam chez Aglaë et Nicolas
Elita chez Iulia et Jérémie FATOUX

Félicitations à :

Martine ROLFO et Jean-Paul MARMIGERE
Alice DUPONT et Quentin FAVOREL
Catherine FOURNIER et Catherine GROS

Adieux à :

Raymonde RAYMOND de l'EHPAD
Roger FORTIN de l'EHPAD
Marie-Thérèse CHAMPAGNE née COUPPE

Bonne année 2015

